



DÉFI SCHIZOPHRÉNIE

BULLETIN OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHRÉNIE (SQS)

VOLUME 12 NUMÉRO 3

MAI-JUIN 2007

Violence et maladie mentale

Avons-nous tort d'avoir peur ?

Le 8 mai dernier, la SQS tenait son activité annuelle dédiée au grand public et soumettait à ses quatre conférenciers de renom la délicate question de la violence en lien avec la maladie mentale. Nous avons accueilli 375 personnes venues entendre les résultats des dernières recherches sur cette question, les analyses visant à évaluer la dangerosité du malade mental, le processus thérapeutique suivi et enfin, l'influence des médias sur les perceptions à cet égard.

D', M^e Odette Beaudoin, présidente de la SQS agissant à titre de maître de cérémonie, précise les motivations qui nous ont guidés dans l'organisation de cet événement: « Ces soirées ont pour but général de faire comprendre davantage la schizophrénie et les psychoses, afin d'atténuer les préjugés à l'égard des personnes qui en sont atteintes. Cette année, le défi est particulièrement grand puisqu'il s'adresse à une peur très répandue à l'égard des maladies mentales graves, soit celle de la violence; ce défi est d'autant plus grand que cette peur a, sans aucun doute, fait un bond important dans l'opinion publique après les événements récents à Virginia Tech aux États-Unis, quelques mois à peine après ceux du collège Dawson à Montréal, l'automne dernier. »

« Alors, pourquoi avoir choisi ce sujet? », lance-t-elle.

« L'idée d'aborder ce thème nous est venue suite au constat qu'à chaque fois que de tels événements surviennent et, avec tout le battage médiatique qui les accompagne inévitablement, toutes les personnes atteintes de maladie mentale et leurs familles se sentent interpellées et doivent affronter des émotions que le grand public ne soupçonne pas. »

« Devant ce spectacle médiatique, les personnes atteintes qui n'ont rien à voir avec l'évènement, sont envahies par la peur d'être identifiées comme malades et rejetées par leur entourage, ce qui les pousse à s'isoler davantage. Quant à leurs parents, à leurs proches et à leurs intervenants en santé mentale, ils ont l'impression que leurs efforts pour soutenir leur moral et promouvoir leur réintégration harmonieuse dans la société sont sérieusement compromis. Et ce, avec raison, connaissant la tendance chez une majorité de gens, à la généralisation de ce potentiel de violence à l'ensemble des personnes atteintes, sans distinctions et sans nuances. »

« Quant aux familles directement concernées par ces événements dramatiques, en plus de vivre la perte ou l'arrestation d'un des leurs, ou les deux à la fois, elles subis-

sent le traumatisme majeur lié aux circonstances spectaculaires de l'évènement. Elles doivent affronter, du jour au lendemain l'ostracisme de la population et voir leur vie étalée, analysée, enquêtée sur la place publique par une foule de gens plus ou moins consciencieux. »

« La peur étant un mécanisme de défense naturel devant l'inconnu ou l'incompris, à la SQS nous avons alors pensé qu'il était préférable de présenter les résultats des recherches sur le sujet, pour permettre de se situer sur cette question complexe et, pour savoir quand il peut être justifié d'avoir peur et quand ça ne l'est pas vraiment. Les réactions et les attitudes pourront alors se baser sur des observations concrètes et non pas sur des préjugés. Comme le mentionne l'Association canadienne de la santé mentale, changer les croyances n'est pas une tâche facile, mais y renoncer serait accepter l'intolérance et tous les effets négatifs qu'elle entraîne sur la vie des gens atteints de maladie mentale et sur leur famille », déclare M^e Beaudoin.

Elle ajoute: « ...que le *nous* dans la phrase « Avons-nous tort d'avoir peur? » peut désigner à la fois:

- le public en général;
- les membres de la famille et les proches d'une personne atteinte d'une maladie mentale diagnostiquée ou non;
- les intervenants en santé mentale;
- et enfin, les personnes atteintes elles-mêmes comme victimes potentielles d'agression, de stigmatisation et de rejet au sein de la famille, à l'école, dans la rue, en milieu carcéral et au sein de la société en général. »

Bien que la violence puisse s'exercer à la fois contre autrui ou, contre soi-même, le suicide n'a pas été abordé par nos conférenciers, étant donné le temps limité et la spécificité de ce sujet. Cependant, M^e Beaudoin précise: « J'aimerais que l'on garde en mémoire qu'environ 40% à 60% des per-

Voir **Violence et maladie mentale...**
en page 4

Rapport d'activités 2006-2007

Présenté à l'Assemblée annuelle

Montréal, le 12 juin 2007

Au cours de l'exercice financier couvrant la période du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007, les activités courantes de la SQS ont toutes été maintenues, et ce, dans le contexte d'une gestion par intérim de 5 mois et de l'intégration de notre nouvelle directrice générale. Une nouvelle direction ouvrirait aussi une voie à des orientations à réaffirmer, teintées d'une philosophie de gestion axée sur le développement des services et visant aussi à bonifier notre contribution dans certains dossiers stratégiques qui touchent de près la qualité de vie des personnes atteintes et de leurs proches.

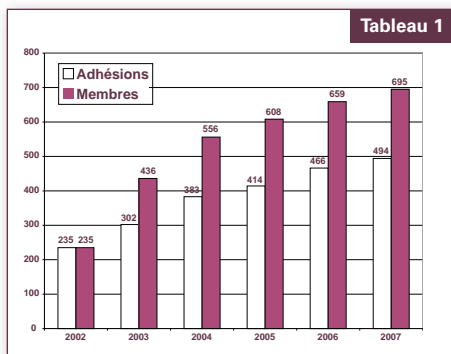
Au nom des membres du conseil d'administration, je suis fière de vous présenter les faits saillants qui ont marqué l'année 2006-2007.

[Signature]
Présidente

2

Le membership

Une organisation renforcée par la croissance de son membership!



Au 31 mars 2007, nous comptons 695 membres, une augmentation de 5,5% par rapport au résultat de mars 2006. Devenir membre ou renouveler son membership à la SQS, c'est d'une part, bénéficier de tous les privilèges qui lui sont réservés, mais c'est aussi un message d'appui à la cause et une source de motivation pour les personnes engagées à la réalisation de sa mission. Cet appui se concrétise dans les efforts que nous fournissons quotidiennement.

La répartition provinciale se définit ainsi: près de la moitié de nos membres soit 46% provient de l'île de Montréal, 35,7% des régions périphériques soit de Lon-

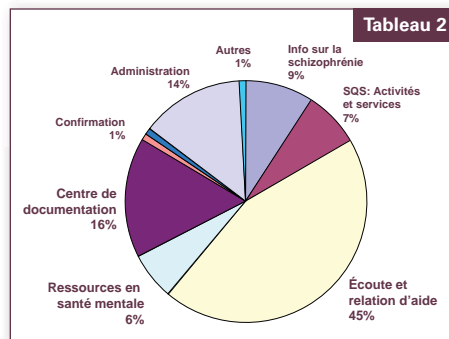
gueuil (11,3%), Montérégie (7,2%), Laurentides (6%), Lanaudière (6%) et Laval (5,2%). Les membres des autres régions du Québec comptent pour 17,2% et 0,8% du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de la France. La répartition se maintient; des efforts sont planifiés pour augmenter le nombre de membres en région.

Toutes ces personnes ont accès, sans réserve, au service d'écoute, de soutien, d'orientation et d'accompagnement de notre conseiller, services aux membres, aux ressources du Centre de documentation où elles peuvent emprunter, notamment, des livres et les enregistrements de chacune des conférences mensuelles présentées à la SQS. Elles reçoivent toutes également les six bulletins *Défi schizophrénie* et les quatre bulletins de la Société canadienne de schizophrénie. Les membres ont accès gratuitement à des activités éducatives, sociales et de ressourcement.

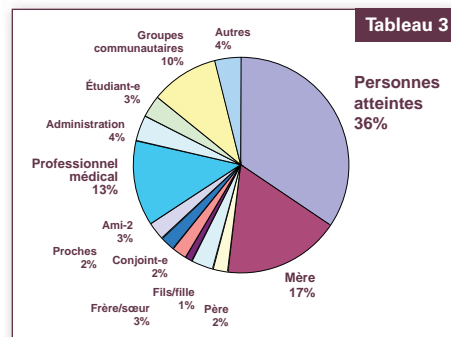
Les services aux membres

Les appels téléphoniques reçus

Le nombre et les objets: Plus de 1600 appels téléphoniques ont été comptabilisés soit une augmentation de 3,5% par rapport à l'année précédente. Soulignons que depuis septembre 2006, les communications par courriel sont fortement encouragées, notamment au niveau administratif. Ces dernières données n'étant pas comptabilisées, nous reconnaissons l'importance de suivre l'évolution des communications qui touchent principalement le service d'information, d'écoute et d'orientation.



Les appels pour obtenir de l'information ou pour avoir accès à une relation d'aide représentent 67% de l'ensemble des appels reçus, comparativement à 62% l'année dernière. De ces 67% d'appels (voir **tableau 2**), 45% s'appliquent à une relation d'aide comparativement à 36% l'an dernier; les autres portent sur des demandes d'information sur la schizophrénie (9%), sur nos



activités et nos services (7%), et d'autres appels (6%) portent sur des demandes de services en santé mentale que nous devons diriger vers les ressources pertinentes qui offrent ces services particuliers. Il est à souligner que le Centre de documentation génère à lui seul 16% des appels. Les autres appels (16%) touchent les aspects administratifs.

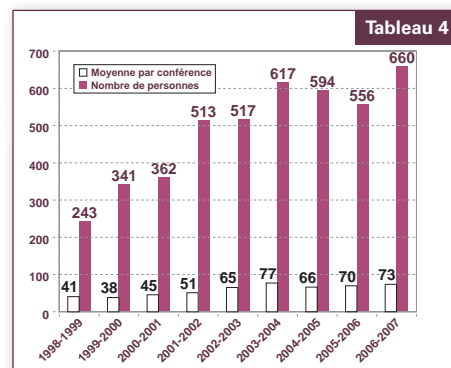
La provenance et l'identité des appelants:

53% des appels proviennent de l'île de Montréal. Quant à l'identité des appelants, les personnes atteintes constituent le groupe le plus important (36%, cette année, comparativement à 26% l'an dernier).

En ce qui concerne les familles et les proches, la proportion est demeurée semblable, soit 30% des appels reçus (voir **tableau 3**).

Les conférences mensuelles

Notre programme de conférences mensuelles, une des activités toujours très appréciées par nos membres, a, cette année encore, connu un très beau succès de participation. Quelque 660 personnes ont assisté à l'une ou l'autre des neuf présentations avec une assistance moyenne de 73 personnes par activité soit une augmentation de 4,2% par rapport à l'an dernier (voir **tableau 4**). Notons qu'une de nos confé-



rences a attiré 118 participants et qu'une autre coïncidant avec le débat télévisé des chefs en campagne électorale provinciale n'a accueilli que 30 personnes. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Il s'agit là d'un service essentiel pour nos membres et autres personnes désireuses d'obtenir de l'information à la fine pointe de l'évolution des connaissances pour mieux comprendre la maladie et mieux aider leur proche atteint de schizophrénie.

Des professionnels de la santé et autres intervenants oeuvrant auprès d'une clientèle atteinte de maladie mentale, sont également nombreux à assister à nos conférences confirmant, si besoin était, la qualité de l'information offerte par la SQS. À l'écoute des besoins exprimés par nos membres, nous sollicitons les conférenciers les plus susceptibles de répondre à leurs attentes. À cette fin, un formulaire d'évaluation est remis à chaque participant afin de mesurer le degré de satisfaction et de connaître les besoins à combler tant sur le sujet à traiter que sur le déroulement de l'activité. Ces soirées sont aussi des occasions de partage et d'échange qu'apprécient bon nombre des participants.

Conférences mensuelles 2006-2007

- 11 avril 2006 — D^r Richard Cloutier: **Les psychoses induites par des substances et la schizophrénie** (112 participants)
- 9 mai 2006 — D^r Ridha Joober: **Génétique et schizophrénie** (70 participants)
- 12 septembre 2006 — D^{re} Nathalie Gingras: **La crise d'adolescence et la schizophrénie** (41 participants)
- 10 octobre 2006 — Jean-Jacques Leclerc: **Le réseau des services de réadaptation** (74 participants)
- 14 novembre 2006 — D^r Emmanuel Stip: **Les hallucinations** (118 participants)
- 12 décembre 2006 — Nancy Légaré: **Principales interactions entre les médicaments psychiatriques et les drogues** (58 participants)
- 9 janvier 2007 — Anne Crocker: **Aspects psychosociaux de la violence chez les personnes ayant des troubles mentaux graves** (63 participants)
- 13 février 2007 — D^r Pierre Lalonde: **Le rétablissement des personnes vivant avec un problème de santé mentale** (94 participants)
- 13 mars 2007 — Léo Bolduc: **Principales modifications apportées par la loi sur l'aide aux personnes et aux familles (aide sociale)** (30 participants)

Je tiens ici, au nom de la SQS, à remercier vivement tous ces dévoués conférenciers, pour l'intérêt qu'ils manifestent envers notre organisme et sa mission, en acceptant si aimablement de contribuer au volet éducation de nos programmes.

Je rappelle que toutes les conférences présentées à la SQS sont enregistrées sur vidéocassettes et DVD et, que tous les membres ont le privilège de les emprunter sans frais. 82 demandes ont été reçues et comblées à cette fin. Afin de diffuser largement les informations transmises et compenser pour les personnes résidentes ou les organismes des régions, certains enregistrements peuvent être achetés à un coût modique de 8\$, la diffusion des conférences se faisant selon les droits de cession convenus avec chaque conférencier.

Les soirées de ressourcement

Le quatrième mardi du mois, de septembre à juin, se déroulait la *Soirée de ressourcement*. Depuis maintenant cinq ans, des parents et des proches apprennent à cheminer vers un mieux-être personnel en réfléchissant et en s'exprimant sur un thème différent à chaque rencontre, mais toujours rattaché au vécu des proches. Ces rencontres, animées cette année par M^{me} Julie Quellet, docteure en psychologie, se déroulent toujours dans un climat chaleureux et respectueux des personnes et chacun y participe librement. Les neuf rencontres mensuelles ont accueilli une moyenne de 13 participants.

Le Centre de documentation

Toujours à la recherche de nouvelles publications afin que notre Centre de documentation soit à la fine pointe de l'information sur tout ce qui concerne la schizophrénie, nous avons, au cours de l'exercice, investi plus de 1350\$ dans l'acquisition de livres. La fréquentation du Centre de documentation se maintient: 84 personnes se sont prévaluées de ce service cette année.

Activités sociales réservées aux membres

La *Fête champêtre* et la *Fête de Noël* constituent d'heureux compléments à nos activités d'éducation et de soutien. Quelque 100 personnes ont participé à la Fête champêtre (Épluchette de blé d'Inde) qui marque la reprise de nos activités après la période estivale, et nous étions plus d'une centaine, soit 108, lors de la Fête de Noël en décembre dernier. Cette rencontre a été une véritable réussite à tout point de vue: souper délicieux, karaoké et musique dynamique, des cadeaux en grand nombre et enfin, des membres enthousiastes et reconnaissants. Merci à tous nos participants!

Éducation et sensibilisation

Les deux derniers événements «grand public» tenus à l'UQAM se sont déroulés en février 2006 et en mai 2007 soit à 14 mois d'intervalles. En conséquence, le bilan de l'avant-dernier événement ayant été présenté dans le rapport 2005-2006, le bilan de l'événement qui s'est tenu en mai dernier fera l'objet du rapport de la prochain

ne année financière. Aussi, soulignons que l'activité à l'Assemblée nationale tenue en avril 2006 au lieu du 24 mars 2006 en raison de la présentation du budget a été commentée dans le dernier rapport annuel et qu'à la suite de l'annonce prévue des élections pour le mois de mars 2007, nous avons décidé de reporter à l'automne 2007 cette activité de sensibilisation. Toutefois, des démarches individuelles auprès de certains élus ont été identifiées au plan d'action; en décembre 2006, une députée sensibilisée à notre cause nous a déjà assuré sa collaboration dans nos démarches pour que les personnes atteintes puissent profiter de toutes les mesures d'accommodement dédiées aux personnes handicapées.

Programme d'éducation destiné aux familles

Au cours de 2006-2007, nos efforts en terme d'éducation ont porté sur la révision de la traduction des nouveaux textes faisant suite à la révision 2005 et sur la réécriture de la première version française du pilote datant de 2004; l'ensemble de ces textes forme le programme d'éducation des familles de la SCS intitulé en français «L'entraide: La force des familles». Ce programme sera offert à nos membres dès l'automne prochain.

Activités de sensibilisation

Nos activités de sensibilisation se sont concrétisées par des présentations à des groupes d'intérêt, des kiosques d'information lors d'événements ciblés et à la publication d'une nouvelle brochure «Schizophrénie, Comprendre et Aider».

Les activités de sensibilisation ont été réalisées avec la collaboration des partenaires/bénévoles suivants: D^r Jean-Pierre Rodriguez, Ginette Comtois, Lucien Dupuis, Lorraine Massicotte et moi-même à titre de présidente.

Quatre présentations et une émission radiophonique d'une heure ont été réalisées, et ce, devant les auditoires suivants:

Les étudiants en Éducation spécialisée du Cégep du Vieux-Montréal (4 octobre), L'AFEAS de Saint-Ignace-de-Loyola (18 octobre), des membres de l'Association québécoise des psychologues scolaires (27 octobre), les étudiants en psychiatrie de HLHL (13 décembre), le Regroupement inter organismes pour une politique familiale (21 février) et les auditeurs de Radio Ville-Marie (23 mars).

Nous avons tenu six kiosques lors des événements publics suivants: le Salon des ressources en santé mentale de l'Est de Montréal (10-11 mai), le Festival «Vues de

Voir RAPPORT D'ACTIVITÉS... en page 5

VIOLENCE ET MALADIE MENTALE...

sonnes atteintes de schizophrénie font au moins une tentative de suicide au cours de leur vie, et les tentatives des personnes atteintes de maladie mentale sont 15 à 20 fois plus susceptibles de réussir que celles rapportées pour l'ensemble de la population. Enfin, 10 % des personnes atteintes succombent à leurs tentatives, selon le rapport sur les maladies mentales au Canada, publié par Santé Canada en 2002. Alors, la violence exercée contre soi-même est une dimension qu'il ne faut pas ignorer dans le cadre de la compréhension du phénomène combiné de la violence et de la maladie mentale».

Par ailleurs, selon l'Association canadienne de la santé mentale, les recherches démontrent que les personnes atteintes d'une maladie mentale grave sont 2,5 fois plus susceptibles d'être victimes d'un acte de violence, que les autres membres de la société. Les personnes atteintes sont donc à risque d'être elles-mêmes victimes de la

violence des autres», conclut-elle.

La qualité exceptionnelle des conférenciers est sans contredit un point fort de notre soirée-conférence. Nous tenons à remercier chaleureusement nos conférenciers, tous dédiés à la problématique de la maladie mentale : D^r Jean-Luc Dubreucq, psychiatre, D^r Frédéric Millaud, psychiatre, D^{re} Magali Allard, résidente en psychiatrie, tous trois œuvrant à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal, ainsi qu'à M. Yanick Villedieu, journaliste et animateur à l'émission *Les Années lumière* à la Première chaîne de la radio de Radio-Canada.



PHOTOS : ANDRÉE GAGNON

Dans l'ordre habituel : D^{re} Magali Allard, D^r Jean-Luc Dubreucq, D^r Frédéric Millaud et M. Yanick Villedieu, nos conférenciers invités.

Des moments privilégiés pour les nombreux participants à notre évènement de sensibilisation tenu le 8 mai dernier à l'UQAM

4



Des **kiosques d'information**, pour faire connaître différents services offerts aux personnes atteintes de maladie mentale et pour mieux répondre aux nombreuses questions des participants.



Merci à nos bénévoles pour leur précieuse collaboration à l'accueil, à l'inscription et à la présentation du goûter.

Lorraine Massicote, Jean-Pierre Lord, Lise Aubin, Marie-Joséphée Leconte, Hélène Leduc et Jean-François Buist.

Un accueil chaleureux au cours duquel chaque participant recevait une copie des présentations de nos conférenciers psychiatres. Des copies sont encore disponibles pour les personnes qui en feront la demande à notre centre de documentation.

Les fromages servis au goûter ont été gracieusement offerts par la compagnie Saputo. Nous leur adressons nos sincères remerciements pour ce geste d'appui à notre cause.

L'affluence aux kiosques était telle que les exposants se sont dits enchantés de cette rencontre privilégiée avec le public. Nous remercions les organisations suivantes pour la qualité de leur présence : Accès-Cible SMT, Clinique JAP, D'un couvert à l'autre, Le Déclick, L'Entre-Toit, Le Transit, SPVM, Tel-Écoute, UPS Justice.



Un conseil d'administration et la direction fiers de la réussite de cet évènement. Dans l'ordre habituel : M. Lucien Dupuis, M^{me} Odette Beaudoin, M^{me} Valérie Tremblay, D^r Jean-Pierre Rodriguez. Sur la 2^e rangée, M^{me} Francine Dubé, MM. Gérard Leduc et Jean-Marie Robert.



Conseil d'administration 2007-2008

Lors de l'assemblée annuelle tenue le 12 juin dernier, les membres présents ont élu les administrateurs qui formeront le prochain conseil d'administration.



Dans l'ordre habituel, à l'avant: Jean-Marie Robert, Diane Goyette, Louise Roch. À l'arrière: D^r Jean-Pierre Rodriguez, D^{re} Marie Villeneuve, Odette Beaudoin, Ginette Comtois, Valérie Tremblay, Lucien Dupuis et Diane Thibault.

M^{re} Odette Beaudoin, réélue présidente

- Avocate et psychologue.
- A un fils atteint de schizophrénie.

M. Gérard Leduc

- Conseiller en informatique, en développement et animation de formation.
- Père d'un fils atteint de schizophrénie.

M^r Jean-Marie Robert

- Avocat-plaideur à la Direction des services juridiques de la CSST à Montréal.
- Père d'un fils atteint de schizophrénie.

D^r Jean-Pierre Rodriguez, psychiatre

- Pavillon Albert-Prévoist.
- Aviseur, conseiller et conférencier pour la SQS depuis plus de cinq ans.

M^{re} Valéry Tremblay

- Avocate au sein du service du contentieux d'une banque.
- Frère atteint de schizophrénie.

M^{me} Ginette Comtois, psychologue

- Membre de l'Ordre des psychologues du Québec et membre de l'Association québécoise de réadaptation psychosociale.
- Membre de l'équipe de la Clinique Jeunes Adultes dont elle a contribué à la fondation.

M. Lucien Dupuis, élu vice-président

- Courtier en ventes dans l'industrie alimentaire.
- Père d'un fils atteint de schizophrénie.

M^{me} Diane Goyette, élue secrétaire-trésorière

- Contrôleur comptable (gestion, comptabilité, ressources humaines).
- Mère d'un fils atteint de schizophrénie.

M^{me} Louise Roch

- Infirmière clinicienne spécialiste, secteur psychiatrie.
- Chargée de cours à l'Université du Québec à Trois-Rivières et professeur en techniques infirmières au Collège Maisonneuve.

M^{me} Diane Thibault

- Courtier d'assurances agréé.
- Mère d'une jeune fille atteinte de schizophrénie.

D^{re} Marie Villeneuve, psychiatre

- Nouvellement membre de l'équipe de la Clinique Jeunes Adultes de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2006-2007

l'esprit» à l'Hôpital Douglas (24 mai), le Congrès annuel de l'AFEAS (17 au 19 août), le Colloque de l'Association québécoise des psychologues scolaires (26-27 octobre), le comité des parents de la Commission scolaire de Montréal (4 novembre), la Semaine de la prévention du suicide à l'UQAM (20 mars).

À l'automne 2006, la SQS lançait une toute nouvelle brochure d'information à l'intention des familles et de toute personne intéressée à comprendre et aider une personne atteinte de schizophrénie. La publication de cette brochure a été rendue possible grâce à une subvention de Janssen-Ortho nous permettant de couvrir une partie des coûts liés à cette production. Une copie de cette brochure est remise à chaque nouveau membre et au renouvellement des membres actifs. La brochure est en processus de distribution auprès de publics cibles, notamment les intervenants du réseau de la santé.

Visibilité / Communications

Bulletin «Défi schizophrénie»

Notre bulletin *Défi schizophrénie* est toujours très apprécié tant par la teneur de ses articles que par la qualité de sa présentation. C'est un excellent moyen de se faire connaître et un précieux outil d'information pour nos membres et partenaires. Il est publié six fois dans l'année avec un tirage de 1000 exemplaires à chaque publication.

Site WEB

Les communications à l'heure des nouvelles technologies! Nous le vivons assurément à la SQS car la fréquentation en hausse constante de notre site internet témoigne de l'intérêt des internautes à l'égard de la schizophrénie et contribue à la notoriété de notre organisme. Avec ses 76 776 visites, l'année 2006 présente une augmentation de 27% des visites du site par rapport à 2005 et 148% par rapport à 2004. Nos internautes proviennent des cinq continents, comprenant des percées plus marquées dans toute la francophonie soit, au Québec bien sûr, en Amérique du Nord, en France, en Belgique et en Suisse pour les pays européens et au Maroc, en Algérie et en Tunisie pour les pays du Maghreb et au Liban au Proche-Orient.

Depuis l'automne 2006, nos formulaires et nos outils d'informations sont tous disponibles sur le site. Au cours de la prochaine année, nous désirons enrichir le contenu de notre site dans le but de devenir une des sources d'information francophone privilégiée sur la schizophrénie.

Publicité

Les coûts de publicité dans les médias ne permettent pas de nous assurer d'une présence continue dans les journaux quotidiens ou autres outils d'information publique. La stratégie retenue vise les cahiers thématiques et l'annonce d'événements spéciaux. Par exemple, au cours de l'exercice, une annonce a été placée dans le Journal «Les Affaires» de septembre 2006 dans le contexte d'un cahier thématique en santé mentale. De plus, les bouchons ont été révisés et acheminés aux grands quotidiens en espérant qu'ils nous intègrent à répétition dans un espace libre de leur édition.

Relations communautaires et partenariats

Le rayonnement de la SQS comporte une implication dans la communauté. Dans ce contexte, diverses démarches sont faites et diverses actions sont posées chaque année.

Tout au long de l'année, la SQS a maintenu sa collaboration aux travaux de divers organismes oeuvrant en santé mentale, notamment la Table de concertation en santé mentale de la sous-région Est de Montréal et le Regroupement des organismes communautaires en santé mentale de la sous-région Est de Montréal (ROCSME).

Voir RAPPORT D'ACTIVITÉS... en page 6

5

INSCRIRE À VOTRE AGENDA

LE MARDI 14 AOÛT Fête champêtre

Beau temps, mauvais temps! Vous recevrez au début du mois d'août une invitation officielle contenant toutes les informations pertinentes.

LE MARDI 11 SEPTEMBRE Première conférence de l'automne

SUJET

Le rétablissement en santé mentale: pour le développement d'un modèle multivarié

CONFÉRENCIÈRE

Sylvie Noiseux, Ph.D.

Professeure adjointe, Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal

BON ÉTÉ À TOUS!

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2006-2007

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCHIZOPHRÉNIE

Nos relations communautaires et nos partenariats comprennent aussi, bien sûr, notre présence active au sein de la Société canadienne de la schizophrénie.

À titre de membre du Conseil d'administration de la SCS, j'ai participé à 7 téléconférences regroupant les administrateurs élus et à 3 autres téléconférences à titre de membre du comité « Advocacy » (défense des droits et intérêts). De plus, à titre de présidente et de directrice par intérim de la SQS, j'ai assisté au congrès annuel de la SCS qui s'est tenu à Winnipeg en juillet 2006 dont le thème portait sur le rétablissement. En mars 2007, j'assistais à Toronto à l'évènement « Annual Tribute Luncheon » au cours duquel le psychiatre Rémi Quirion de l'Hôpital Douglas a été honoré pour ses efforts en vue d'accroître la sensibilisation du public sur la maladie mentale et en vue de réduire la stigmatisation et les discriminations.

Le projet de « Fédération » a suscité la tenue de 3 téléconférences avec les directeurs généraux des organismes provinciaux. La SQS était représentée par la directrice en fonction.

Deux projets ont marqué l'année 2006-2007 :

Le consensus des organismes provinciaux autour d'un libellé de mission unique et la stratégie nationale auprès du gouvernement fédéral pour donner suite aux recommandations du rapport Kirby. En mars 2007, le budget fédéral annonçait la création et le financement d'une Commission nationale en santé mentale. Ces deux projets ont été appuyés par la SQS. Le conseil d'administration soumet ce soir à ses membres l'adoption du nouveau libellé de mission; enfin, nous tenons à remercier tous nos membres qui ont participé volontairement à la stratégie de sensibilisation des élus fédéraux pour la création de la Commission nationale en santé mentale.

Enfin, au cours de l'année, le rapport sur le projet « Troubles concomitants et schizophrénie: une stratégie de sensibilisation nationale » a été publié et rendu disponible sur le site de la SCS. Ce projet d'une durée de trois ans, subventionné par le Fonds des initiatives communautaires de la Stratégie antidrogue de Santé Canada, a rassemblé des experts (intervenants en santé mentale et membres des familles) de toutes les provinces canadiennes, pour identifier les meilleures pratiques et développer des outils d'information et de sensibilisation du public et susciter davantage le partage des connaissances.

Ce rapport présente les conclusions et commentaires recueillis lors des séances de consultations de l'année 2006, un document soulignant les pratiques exemplaires relativement au traitement, les lacunes et les besoins exprimés, les priorités de la recherche dans ce domaine et l'information nécessaire à la production d'un site Web à l'intention des personnes atteintes et de leurs proches.

PROJET SPÉCIAL: LES TRIBUNAUX EN SANTÉ MENTALE

Nous avons abordé le sujet des tribunaux en santé mentale pour la première fois dans notre bulletin Défi de septembre 2004. Rappelons que le projet a pour but d'offrir aux personnes atteintes de maladie mentale qui se retrouvent devant la justice criminelle pour des délits mineurs, la possibilité de favoriser leur rétablissement plutôt que de recevoir des punitions sous forme d'amendes ou d'incarcérations, comme le mentionnait le juge Ormston de Toronto, conférencier chaudement applaudi lors de notre congrès 2005. Ce type de tribunal vise donc à favoriser l'encadrement et le suivi médical au lieu du recours à l'incarcération, à réduire la période passée en détention aux fins des évaluations psychiatriques et enfin, à assurer un suivi à long terme afin de diminuer les risques de récidives. Les tribunaux en santé mentale connaissent un essor impressionnant aux États-Unis. Quant au Canada, il en existe en Ontario et au Nouveau-Brunswick et plusieurs autres sont sur le point d'être instaurés.

Les démarches de la SQS auprès des décideurs ont débuté officiellement le 12 avril 2006 lors de notre rencontre à l'Assemblée nationale à laquelle nous avions convié Me Paul Monty sous-ministre au ministère de la Justice. Durant la même période soit au début d'avril 2006, Me Alain de la fondation EJLB conviait Mme Monty, de la Fondation des maladies mentales, Mme Auger de l'Association Bénévole Amitié ainsi que le juge Brien du Nouveau-Brunswick, le juge Schneider de l'Ontario et moi-même de la SQS à l'accompagner au ministère de la Justice à Québec pour faire la promotion de ce type de tribunal. Nous y avons rencontré M^e Montminy, sous-ministre de la Justice ainsi que le directeur du cabinet et son adjointe, la porte-parole du ministère et deux avocates-conseillères du ministère. Je vous ferai grâce des détails de toutes les rencontres qui ont suivi sous l'initiative de M^e Monty. De la dizaine de rencontres tenues depuis le mois d'avril 2006, la plus importante a regroupé outre plusieurs membres du ministère de la justice, des juges et un procureur de

la Cour municipale de Montréal, des représentants du SPVM, du ministère de la Sécurité publique et D^r André Delorme, son adjointe et la responsable du dossier psychiatrie-justice du ministère de la Santé et des services sociaux et enfin un représentant d'UPS-Justice.

À chaque rencontre ou entre celles-ci, nous fournissons des documents d'appui à notre cause et divers témoignages des personnes ayant vécu les affres du système judiciaire. Nous avons senti une réelle volonté d'aller de l'avant avec ce projet lors d'un réunion à la Cour municipale de Montréal au mois de décembre où M^e Alain et moi avons reçu un document intitulé « La proposition sur le traitement des personnes atteintes de troubles mentaux à la Cour municipale de la ville de Montréal » présenté à M^e Briand, directeur des Affaires pénales et criminelles. Ce mémoire présenté par M^e Provost procureure décrivait le fonctionnement éventuel de ce type de tribunal à la cour municipale. Lors de notre dernière rencontre à l'Agence (Santé et services sociaux) de Montréal, M^{me} Massicotte, la directrice générale adjointe de l'Agence a indiqué que le Comité Interdirection en Santé Mentale de l'Agence était favorable à donner suite au projet pilote de tribunal en santé mentale.

En conséquence, deux sous-comités de travail ont été créés, l'un chapeauté par l'Agence et l'autre par le ministère de la Justice afin notamment, d'établir concrètement les modes de fonctionnement et les rôles des intervenants. La prochaine rencontre est prévue pour le 10 août et nous espérons alors pouvoir annoncer la date du début du projet pilote de tribunal en santé mentale à la Cour municipale de Montréal.

Formation

Les recherches, les nouvelles pratiques cliniques ou pharmacologiques et la réorganisation des soins et services dans le réseau de la santé sont suivies de près par les membres de l'équipe. Dans le but de toujours exceller dans notre prestation de services et dans notre rôle de chef de file en matière de soutien aux familles et à leurs proches atteints de schizophrénie, nous avons participé à plusieurs colloques, conférences et formations ponctuelles ou continues afin de nous tenir à la fine pointe de l'information.

Voici les activités auxquelles nous avons participé :

Neuf conférences :

- « Intervention sans code de vie » de la Direction des ressources d'hébergement de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine;

- « **Diverses approches psychopathologiques de la psychose** » D^r Serban Ionescu, psychiatre, Université de Paris;
- « **Suicide : à la recherche du sens perdu** », D^{re} Valérie Tourjman, psychiatre, Hôpital Louis-H. Lafontaine;
- « **Crise d'adolescence et santé mentale** », D^{re} Nathalie Gingras, pédopsychiatre CHUQ;
- « **Les études CATIE sur la schizophrénie, quels impacts pour la recherche et la pratique** », D^r Pierre Landy, psychiatre et Anne-Marie Rousseau, résidente psychiatre;
- « **Les différences homme-femme dans la schizophrénie au niveau des fonctions cérébrales** », Adrienna Mendrek, chercheure, CRFS;
- « **Recherche action portant sur le soutien aux études des personnes ayant des problèmes graves de santé mentale: une approche intersectorielle. Les résultats, les obstacles et les stratégies gagnantes** », Stéphane Fortier, Le Pavois;
- « **Psychothérapies cognitives de groupe dans la psychose** », D^{re} Tania Lecomte et D^r Claude Leclerc;
- « **Les liens entre la schizophrénie et l'autisme** », D^r Nicolas Georgief, psychiatre, France.

Sept colloques:

- Colloque de l'AQRP — Association québécoise en réadaptation professionnelle. Thème: « **Le rétablissement** », Chicoutimi, mai 2006;
- « **La traduction médico-pharmaceutique au Canada** » par le Groupe traduction Rx&D;
- Colloque « **Itinérance et santé mentale** » organisé par le Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale, mai 2006;
- Forum de l'AQRP « **Le rétablissement, une vision à partager** », Septembre 2006;
- Journée scientifique annuelle Centre Fernand-Seguin de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, nov. 2006;
- « **Stigma et maladie mentale : un cercle vicieux** », Hôpital Douglas, mars 2007;
- Colloque « **Le traitement psychotique de la psychose** », GIFRIC, mars 2007.

Autres activités diverses:

- Atelier: « **Comment réussir une négociation: meilleurs partenariats, meilleures collectes de fonds** », offert par Pfizer Pfocus, mai 2006;
- Journée Portes ouvertes, Hôpital Douglas, juin 2006;
- Formation Outlook, déc. 2006;
- Présentation de l'outil Eli Lilly destiné aux intervenants en santé mentale, déc. 2006;
- Formation en collectes de fonds, mars 2007.

Bourses d'encouragement aux études

Confiante dans les capacités de poursuivre leurs études que possèdent bon nombre de jeunes atteints de schizophrénie, et désireuse d'aider ces jeunes à atteindre leurs objectifs de formation, la compagnie Eli Lilly Canada a renouvelé, pour une quatrième année, l'octroi d'un montant de 7000\$ spécialement désigné à la création de bourses d'études à leur intention.

En réponse à l'annonce du concours publiée dans l'édition mars-avril 2006 de Défi schizophrénie, 13 jeunes ont, cette année, demandé à recevoir le dossier de participation et 10 d'entre eux ont ensuite soumis leur candidature. Devant la qualité et le sérieux des dossiers présentés cette année, le comité qui en a fait l'étude a trouvé que chacun d'eux méritait un encouragement. Un montant de 1000\$ a ainsi été accordé aux étudiants de niveau universitaire et un montant de 640\$ aux étudiants poursuivant des études de niveau collégial ou professionnel. Nous les félicitons de tout cœur!

Nous tenons à remercier, au nom des candidats, la compagnie Eli Lilly Canada pour le message de confiance et d'espoir que leur générosité apporte à ces jeunes.

Financement

À ce jour, la situation financière de notre organisme est à la fois saine et stable. Le soutien récurrent que nous recevons de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux constitue un financement de base éminemment précieux. Cette subvention nous est accordée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre du programme SOC (Soutien aux organismes communautaires), et c'est en qualité de groupe d'aide à la famille de personnes souffrant de maladie mentale que nous en bénéficions.

Au-delà de la subvention accordée par le gouvernement du Québec, notre équilibre budgétaire repose en bonne part sur la générosité soutenue de La Fondation EJLB, un partenaire de longue date de la SQS, à qui nous n'exprimerons jamais assez toute notre reconnaissance, et, sur celle des grandes compagnies pharmaceutiques qui appuient notre action et soutiennent financièrement nos projets. Au nom de tous les membres de la SQS, je tiens ici à remercier de leur générosité: AstraZeneca, Janssen-Ortho, Eli Lilly, Novartis Pharma et Pfizer Canada. Leur soutien non seulement financier, mais aussi sur le plan informatif et documentaire, de même que leur accompagnement dans nos diverses activités, et, leurs initiatives pour faire avancer notre cause, nous sont inestimables.

Planification

Les administrateurs ont tenu sept réunions du conseil d'administration et deux rencontres de planification soit le 23 septembre et le 17 octobre 2006. Les échanges fructueux ont permis à la nouvelle direction de saisir les orientations à privilégier et de présenter un plan d'action stratégique pour les deux prochaines années qui sert de guide aux opérations courantes. Ainsi, un rapport d'étape fait l'objet de suivis rigoureux chaque trimestre.

De plus, cet exercice de planification a permis de se doter d'un plan stratégique de visibilité/sensibilisation qui vise d'une part à identifier nos publics cibles et d'autre part, à prioriser les interventions afin de respecter notre capacité tant au niveau des ressources humaines que financières.

Une des orientations privilégiées est sans contredit le développement des services susceptibles de fidéliser davantage nos membres et de rejoindre plus efficacement les membres actuels et potentiels dans les régions éloignées des grands centres urbains. Un virage vers les technologies de l'information facilitera très certainement l'accès à nos services; les opérations internes sont depuis quelques mois en processus de transformation à cette fin.

Remerciements

Je désire, en terminant, au nom des membres du Conseil d'administration, du personnel de la Société québécoise de la schizophrénie, et en mon nom personnel, remercier très chaleureusement tous nos membres de la confiance qu'ils nous témoignent et de leur générosité. Je veux aussi redire notre reconnaissance à tous ceux qui avec dévouement et efficacité collaborent à la réalisation de nos activités.

L'exercice 2006-2007 nous a permis de vivre des moments exceptionnels dans un contexte de transition à la direction; nous souhaitons que l'avenir nous permette de concrétiser davantage tous les rêves que nous formulons pour toujours mieux contribuer au mieux-être des personnes atteintes et de leurs familles.

Sincèrement!



Odette Beaudouin
Présidente

Le 12 juin 2007

Société québécoise de la schizophrénie

Notre mission

Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes touchées par la schizophrénie et les psychoses apparentées, par le biais d'activités éducatives et de soutien, de participations aux politiques gouvernementales et de contributions à la recherche.

Notre mandat

- Offrir aide, information, soutien, ressources et accompagnement aux familles et aux proches des personnes souffrant de schizophrénie, ou présentant des symptômes s'apparentant à la schizophrénie.
- Sensibiliser et éduquer le public sur la schizophrénie.
- Combattre la méconnaissance de cette maladie ainsi que les mythes et stigmates sociaux qui y sont rattachés.
- Défendre les intérêts et les droits des familles dont un proche est atteint de schizophrénie, ou présentant des symptômes s'apparentant à la schizophrénie, et promouvoir le développement de politiques et services visant le mieux-être de ces personnes, celui de leur famille et de leurs proches.
- Soutenir la recherche sur les causes et le traitement de la schizophrénie.

Conseil d'administration 2007-2008

M^e Odette Beaudoin Présidente
 Lucien Dupuis Vice-président
 Diane Goyette Secrétaire-trésorière
 Ginette Comtois, M. Ps.
 Gérard Leduc
 M^e Jean-Marie Robert
 Louise Roch, M. Ed., M. Sc. inf.
 D^r Jean-Pierre Rodriguez, M. D., FRCP(C)
 M^e Valérie Tremblay
 D^e Marie Villeneuve, M. D., FRCP(C)

Personnel

Francine Dubé Directrice générale
 Christian Boulay Conseiller,
 Services aux membres
 Suzanne Morand Secrétaire de direction
 Denis Payette Agent de soutien adm.

Défi schizophrénie — Bulletin officiel de la Société québécoise de la schizophrénie (SQS). Publié six fois par année.

Éditeur

Société québécoise de la schizophrénie
 7401, rue Hochelaga
 Montréal (Québec) H1N 3M5
 Téléphone : 514.251.4000 poste 3400
 Ligne sans frais au Québec : 1 866 888.2323
 Télécopieur : 514.251.6347
 Courriel : info@schizophrenie.qc.ca
 Site internet : www.schizophrenie.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Québec, Bibliothèque Nationale du Canada.
 ISSN1203-9233. ©Tous droits réservés 1996, Les éditions SQS.

La reproduction des articles publiés dans **Défi schizophrénie** est autorisée en autant que la source soit indiquée.

Société québécoise de la schizophrénie

7401, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1N 3M5

514.251.4000 poste 3400 / 1 866 888.2323

Courriel : info@schizophrenie.qc.ca

Site Web : www.schizophrenie.qc.ca

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Nom _____
 Profession et/ou occupation _____
 Adresse _____
 Ville _____ Province _____ Code postal _____
 ☎ Résidence ☎ Bureau Courriel _____
 Signature _____ Date _____

Je suis : père/mère frère/sœur fils/fille conjoint(e)
 ami(e) d'une personne atteinte de schizophrénie intervenant(e) en santé mentale
 une personne atteinte de schizophrénie organisme en santé mentale
 Autre (spécifiez) : _____

MES BESOINS

Formation Information Soutien Groupe d'entraide Autres _____

Commentaires _____

J'offre mes services à titre de bénévole.

À cette fin, faites-nous savoir vos intérêts et disponibilité par écrit.

Je désire recevoir le courrier sans identification de la SQS.

J'accepte de recevoir vos communications par courriel.

Montant de la cotisation 15\$ individu 20\$ famille 35\$ corporation

Pour la cotisation familiale, veuillez indiquer le nombre de personnes et le nom de chacune d'elles domiciliées à la même adresse qui seront membres de la SQS.

Nombre _____ Noms _____

Pour la cotisation corporative, indiquer le nom de votre représentant délégué.

Nom _____ Fonction _____

DON

Je veux appuyer la mission de la SQS par un don de _____ \$ Reçu pour fin d'usage fiscal

Signature _____ Date _____

Ci-joint mon chèque de _____ \$ libellé à l'ordre de la Société québécoise de la schizophrénie (SQS)

Numéro d'enregistrement: 893880682RR0001

La Société québécoise de la schizophrénie (SQS) est membre de
 la Société canadienne de la schizophrénie (SCS)
 l'Association canadienne pour la santé mentale, filiale de Montréal (ACSM)
 l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP)

La SQS remercie de leur appui
L'Agence de développement de Réseaux locaux de services de santé et de services sociaux.

La Fondation EJLB
 The EJLB Foundation

Hôpital
 Louis-H. Lafontaine Université de Montréal

Lilly

JANSSEN-ORTHO

AstraZeneca

Pfizer

NOVARTIS